

DREAL GRAND Est
Madame BOISSARD
Service eau, biodiversité, paysages
Pôle espèces et expertise
naturaliste
BP10001
67050 Strasbourg Cedex

N° Réf : 19-22

Copie : M Hartweg

Date : 18/01/21

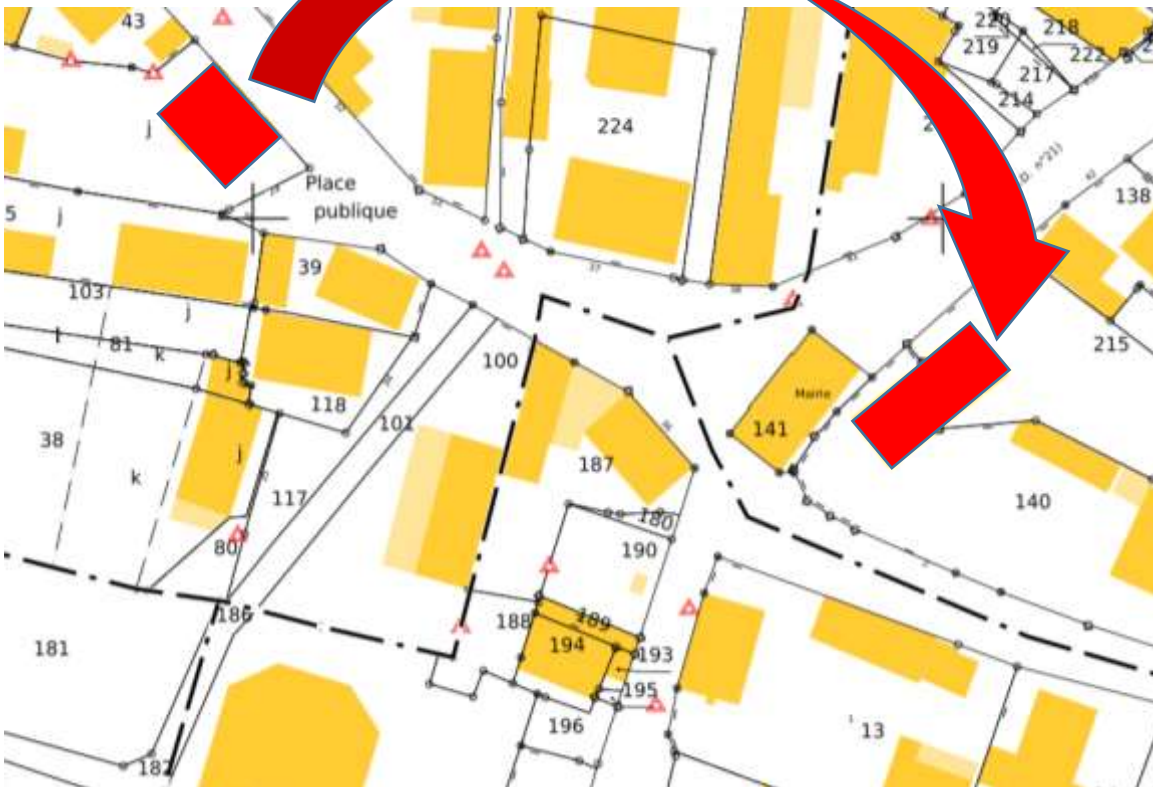
Objet : Demande de dérogation pour destruction de nids d'Hirondelles de fenêtre – Travaux de rénovation d'un bâtiment sis 29 rue Welschinger à Muttersholtz. Complément d'informations au courrier du 10.12.2020

Madame,

En complément à notre courrier du 10.12.2020, monsieur le maire de la commune de Muttersholtz, nous propose le bâtiment communal situé à l'arrière de la mairie, dont voici les photos.



➤ site.



Objet de la dérogation

Afin de pouvoir réaliser ces travaux complets, il nous paraît difficile de maintenir les 12 nids sous le voligeage qui va être remplacé et peint.

Il est inconcevable de pouvoir remplacer la zinguerie sans s'approcher de 30cm des nids.

Il est inconcevable de ne pas remplacer une portion de couverture sans les effrayer.

Nous souhaitons pouvoir enlever les nids avant les travaux, soit avant le 15 mars 2021 et de disposer 12 nids sur le bâtiment de la mairie situé à 40m du projet de rénovation.

Nous avons pu voir cet aspect avec la mairie et son maire Monsieur Barbier qui nous a donné un accord de principe pour prendre en charge la mise en place des nouveaux nids sur le bâtiment communal situé juste à l'arrière de la mairie et qui présente des débords plus conséquents que ceux de la mairie.

La mairie assure par l'intermédiaire de la LPO, le rapport et le suivi du contrôle des nids occupés.

Planning travaux et organisation

Afin d'intervenir avant le retour des Hirondelles, nous avons prévu de poser l'échafaudage dernière semaine du mois de février 2021 ou première semaine du mois de mars 2021. Un filet à mailles fines sera posé de telle sorte qu'il empêchera le retour des Hirondelles. L'ensemble des travaux aura une durée approximative de 7 mois. Les travaux de ravalement extérieur devraient être terminés pour la fin du mois de mai 2021.

C'est sur la base des éléments exposés ci-avant, que nous demandons l'autorisation d'enlèvement des 12 nids localisés sur la portion de façade située rue Welschinger. Les autres façades ne présentent aucune occupation de nids d'Hirondelles.

Nous vous avons déjà communiqué pièces suivantes en décembre 2020 :

1. Le CERFA dûment complété par le maître d'ouvrage
2. Un plan de masse et de situation
3. Les plans de façades du bâtiment avec photos des façades.

En espérant avoir répondu à vos attentes, nous restons à votre disposition et vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Frédérique KELLER
Architecte Gérante

Copie : Mairie de Muttersholtz, Maître d'ouvrage monsieur Hartweg.